

1

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
MANDAT DONNE A : la SEM SEVE

Propriétaire (s) (Nom, prénom) (ou représentant de l'indivision ci-après décrite) :

M MARTIN JEAN-BAPTISTE

Né le : 04/05/1981

Domicile : LE VILLARD RULLAND 05340 VALLOUISE-PELVOUX

Téléphone : 06 80 58 62 21

Reçu le

29 JUN 2022

a l'honneur de mandater la SEM SEVE, afin

- De déposer la demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier (L 214-13, L 341-1 et suivants) sur la (les) parcelle(s) m'appartenant ci-dessous précisée(s),
- D'effectuer les travaux de défrichement après obtention de l'autorisation.

Le mandatement vaut pour une durée équivalente à la durée d'existence de la conduite.

Commune Saint Martin de Queyrières

Superficie et numéro des parcelles : (cf. tableau ci-dessous à compléter)

Section	N° parcelle	Superficie	Superficie concernée par la demande de défrichement
A	4200	400m2	118,2m2

Total défrichement = 118,2m2

Destination des terrains après défrichement :

- emprise des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et son entretien.

Fait à Valloire le 26/06/22

Signature,

